Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

ID: 038-213804156-20241213-DEL_2024_039-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024/039

Séance du 13 DECEMBRE 2024

Nombre de conseillers: 15

L'an deux mille vingt-quatre

le 13 décembre,

En exercice: 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur

Présents: 14 Aurélien BLANC, maire

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Votants: 15

PRESENTS: Mesdames et Messieurs: Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Jean-Pierre HENICKE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Marie-Claude JEANDEAUD, Cléo MOIROUD, Brigitte

GEORGERY, Jean-Marie OGER, Chantal LOMETTI.

A DONNE POUVOIR: Monsieur Samuel DANNA à Monsieur Roland SEIGLE

OBJET:

Recensement de la

population: recrutement des

agents recenseurs

Les opérations du recensement partiel de la population auront lieu du 16 janvier au 15 février 2024 et leur organisation relève de la responsabilité du maire.

A cet effet, l'INSEE accorde à la collectivité une participation financière de 2 600 € pour 2025 qui sera utilisée pour rémunérer les personnels affectés au recensement des logements et habitants.

Il convient de procéder au recrutement des agents recenseurs selon les modalités suivantes:

• création de 3 emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires, la commune étant divisée en 3 districts.

Les crédits correspondants aux mesures évoquées seront prévus au budget 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer 3 emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

> En Mairie, le 14 décembre 2024 Le maire, Aurélien BLANC.

